



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

Excusés : Théo ARMBRUSTER (procuration à Bruno MOUGIN)

Absents : Benjamin RENNER, Isabelle LELAY

Secrétaire de séance : Gilles BONNE

Approbation du Conseil Municipal du 08 OCTOBRE 2024 : unanimité

Délégations de Monsieur le Maire :

- Office National des Forêts : travaux sylvicoles : 3154.86 €
- Entreprise Stéphane POIROT : 46 495.75 €

Décisions modificatives :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les décisions modificatives suivantes sur le budget 2024 :

BP Fonctionnement :

Compte 6419 : remboursement sur rémunérations du personnel : + 10 000 €

Compte 6413 : personnel non titulaire : + 10 000 €

Compte 673 : titres annulés (sur exercices antérieurs) : + 3023 €

Compte 6078 : achats de marchandises : - 3023 €

BP Investissement :

Compte 2051 : concessions et droits similaires : + 156 €

Compte 2183 : matériel informatique : - 156 €

Compte 165 : dépôts et cautionnements reçus : + 182.50 €

Compte 2183 : matériel informatique : - 182.50 €

Voté à l'unanimité.

Etat d'assiette des coupes 2025 – Destination des coupes et produits accidentels :

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur l'approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2025 et sur leur désignation au titre de cet exercice.

Voté à l'unanimité.

Tarifs vente de bois année 2025 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les tarifs de vente de bois pour l'année 2025 :

Stère de hêtre ou chêne ou résineux livré : 63 € TTC (TVA 10%) (2 lots de 4 stères maximum par foyer).

Les livraisons s'effectueront à l'adresse fiscale du foyer.

Voté à l'unanimité.

Renouvellement Convention Territoriale Globale :

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche partenariale qui traverse toutes les missions et champs d'activités de la Caisse d'Allocations Familiales (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et logements). Cette démarche s'inscrit dans le Schéma Départemental des Services aux Familles et permet de décliner la mise en œuvre des champs d'intervention partagés avec la CAF, la MSA, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération d'Epinal et les communes du territoire.

Le dispositif « Bonus Territoire » adossé à la CTG apporte un soutien financier complémentaire à la prestation de service à condition que le territoire soit engagé dans une CTG.

La CTG de la Communauté d'Agglomération d'Epinal arrivant à échéance le 31/12/2024, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir approuver sa reconduction pour la période 2025-2029.

Voté à l'unanimité.

SIVOM : approbation du transfert anticipé de la compétence eau assainissement à la CCPVM :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au 01 Janvier 2025, la compétence eau et assainissement du SIVOM sera transférée à la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales.

La commune de Raon aux Bois étant adhérente au SIVOM,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ce transfert.

Voté à l'unanimité.

SIVOM : arrêt de la compétence épuration :

Suite au transfert de la compétence eau-assainissement du SIVOM au 01 Janvier 2025 à la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'arrêt de la compétence « Epuration » du SIVOM à compter du 01 Janvier 2025.

Voté à l'unanimité.

Convention de prestations du service Pôle Carrières Instances Paritaires :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Pôle Carrières et Instances Paritaires du Centre de Gestion des Vosges propose, par le biais d'une convention, des prestations de services.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la convention.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Bruno MOUGIN présente le bilan forestier pour l'année 2024 :
Volume martelé en 2024 : 4253 m3 soit 1447 m3 de moins que la possibilité annuelle prévue dans le plan d'aménagement forestier.

Ventes de bois réalisées au 24/09/2024 : 220 373 € dont 913 m3 de ventes de bois de chauffage destiné aux habitants, 267 m3 pour l'approvisionnement de la chaudière de la salle polyvalente, 2485 m3 de ventes de bois sur pied, 612 m3 de ventes de bois façonnés par contrat d'approvisionnement, 382 m3 de ventes de produits accidentels et 500 m3 de ventes de bois façonnés par contrat d'approvisionnement prévues au dernier trimestre 2024 (soit 5159 m3).

- Monsieur le Maire présente le bilan de l'accueil collectif de mineurs de la Toussaint :
Une moyenne de 19 enfants pour la 1^{ère} semaine et de 14 enfants pour la 2^{ème} semaine.

Dépenses effectuées pour l'organisation des deux semaines : 458.53 €

Participations des familles : 2837.98 €

Subvention CAF : 1400 €

- La vente de l'ancienne école de la Racine est sur la bonne voie, un accord de principe de la banque a été donné aux acquéreurs.
- Projet Hêtre ZEN : le refuge est hors d'eau et prochainement hors d'air. La construction de la scène sur le parcours de santé est en cours ainsi que tous les autres agrès.
- Effectifs scolaires : les effectifs sont en constante baisse : sur 102 élèves inscrits cette année, ne sont prévus que 100 inscriptions en 2025 puis 92 en 2026 et 90 en 2027. Ces chiffres dépendront bien entendu des entrées et des départs des familles dans la commune.

- La société VALOCIME va faire une proposition de la reprise de la location de l'antenne relais du Veüllé à compter de 2032.
- Jean-Luc BOUTIN présente le projet de l'installation d'une chaudière biomasse au sein du groupe scolaire :

Acquisition du silo, d'une porte coupe feu et d'une chaudière : environ 70 000 €

Subvention DETR + CLIMAXION : environ 80 %

Reste à charge : environ 20 % + TVA

Pour rappel, les factures de gaz se montent à 11 197 € par an alors que le coût potentiel des plaquettes serait de 1375 € par an

- Monsieur le Maire présente le devis de la société GEOPTIS qui va travailler sur le tableau de classement des voies qui pourrait engendrer un montant plus élevé de la Dotation Globale de Fonctionnement en 2026.
- Céline VUILLEMIN : la commission communication se réunira le 25 Novembre à 18 heures pour le bulletin municipal. 3 sapins de Noël seront installés sur la commune : devant le périscolaire, devant l'école et devant la mairie. Le dépôt de sapins à décorer dans les quartiers est à l'étude.
- Marie-Claude BLAEVOET remercie les personnes présentes à la cérémonie du 11 Novembre.
- Jean-Pierre ROUSSEL : le coussin berlinois de la Rue de Voirgimont a été enlevé pour la période hivernale, il sera repositionné au printemps un peu plus haut dans la même rue.
- Gilles BONNE : le groupe scolaire ne souhaite pas reconduire le Savoir à Rouler à Vélo cette année ; les enseignants préfèrent reconduire la méthode de rouler sur la route avec 3 accompagnateurs. Le directeur de l'école a obtenu une subvention de la DRAC pour un projet artistique, il est à la recherche d'un graphiste. Le programme WATTY est de nouveau en cours cette année. Une sortie sur 3 jours à Paris sera organisée pour 12 CM2 et coûtera environ 3000 € (la commune subventionnera le 1/3). Aurore TISSERAND, enseignante, demande à ce qu'un 3^{ème} bac de culture soit installé. Le directeur demande à ce que les cordes soient réinstallées dans la salle polyvalente ainsi que le fauchage d'un morceau de pré pour l'installation d'un parcours de mini-golf.

Des dégâts ont été constatés sur le panneau de la DIUS situé à Champé.

- Gabrielle CARVALHO constate que les vaches sont de nouveau très lâchées sur la route à Rougerupt. Il lui est rappelé qu'il faut alors contacter la gendarmerie de Xertigny ou la mairie de Hadol.
- Gérard TALIETTI : le fauchage des bords de route est presque terminé. Les agents travaillent actuellement en régie sur le projet Hêtre Zen. Un lavage des réservoirs est en cours avec la CAE.

- Jean-Luc BOUTIN : la fontaine du parcours de santé a été réparée, l'eau coule à nouveau. Un programme de vérification de l'éclairage public est en cours avec l'entreprise Pascal TOUSSAINT de Hadol.
- Bruno MOUGIN : le Chemin du Pré des Dames est de nouveau dévasté. Certains administrés ont critiqué les travaux de blow patcher effectués par l'entreprise VALDENNAIRE, mettant en doute la saison pour réaliser de tels travaux. Bruno suit de près l'avancement des travaux du projet Hêtre Zen et notamment de la mise à disposition des matériaux issus de notre forêt communale.
- Monsieur le Maire informe que des travaux sur le réseau d'eau potable seront réalisés par la CAE Rue de la Senadère, une partie de la Route d'Epinal, Rue du Charmois et Rue du Bas de la Racine.

Levée de séance à 22h06